



14ème éd. 2011/2012

Prémiers Pas à Cologne



Aux anciens et leur initiative.

Sans eux les « Premiers Pas à Cologne »

n'existeront pas.



Bienvenue à Cologne

Chers DFMLer,

*Bienvenue à Cologne et félicitations pour votre admission à la 23eme promo du DFM !!!
C'est un bon choix!*

L'arrivée dans une nouvelle ville, et à plus forte raison dans un nouveau pays, entraine toujours des difficultés et des incertitudes.

Comme la JPC à Paris, le JDFR. e.V. va essayer de vous soutenir le mieux possible pendant ce temps. N'hésitez jamais – peu importe le problème qui se pose – de nous contacter sous praesident@jdfr.de ou via notre site www.jdfr.de. La JPC vous accompagnera de même pendant vos années à Paris. Vous trouvez leur site sous : www.juristespariscologne.info.

Ce PDF a pour but de vous aider à les surmonter et de vous accompagner dans vos premiers pas à Cologne. Il a été mis à jour le 01.04.2012, si vous voyez que cependant des informations ne correspondent plus à la vérité, n'hésitez pas non plus de nous contacter. Ceci aide toutes les générations futures du DFM.

Nous vous souhaitons d'y passer deux années mémorables!

Bien à vous,

Nico Basener et Diane Berteaux

Le Président du JDFR de l'année 2011/ 2012 et la Présidente de la JPC de l'année 2011/2012



Sommaire

A.	COMMENT TROUVER UN LOGEMENT	3
I.	Kölner Studentenwerk.....	3
II.	Autres Foyers d'étudiants	3
III.	Propriétaires privés.....	5
B.	DEMARCHES ADMINISTRATIVES	6
I.	Compte courant	6
II.	Carte européenne d'assurance maladie	7
III.	Assurance maladie → „Versicherungsbescheinigung“ chez l'AOK	8
IV.	Inscription → Uni → Prüfungsamt (DFM/Staatsexamen)!	9
V.	Inscription: DFH „Deutsch-Französische Hochschule“	10
VI.	Anmeldung Bezirksamt	10
VII.	Impôts GEZ / GEZ-Gebühren	12
VIII.	Telekom : Telefonanschluß	13
C.	WER GIBT DIE GUTEN TIPPS? EURE ANSPRECHPARTNER	14
I.	L'office du DFM (das DFM-Büro).....	14
II.	Die Paten	14
III.	JDFR.....	15
IV.	Les délégués	15
V.	Das Prüfungsamt	16
VI.	Autres	17
D.	ETUDIER.....	18
I.	T-Kurs & Einführungsveranstaltungen	18
II.	La langue et le système allemand.....	18
III.	Quoi faire.....	20
I.	Où est-ce qu'on peut apprendre?	20
II.	Toutes les cartes utiles	21
III.	Computer-Internet	22

A. COMMENT TROUVER UN LOGEMENT

Les quartiers les plus proches de l'université sont: Sülz, Lindenthal, Klettenberg.
Il est conseillé de rester à proximité des lignes de tram 18,9,1 ou 7 (elles desservent des arrêts proches de l'université).

I. Kölner Studentenwerk

Kölner Studentenwerk
Abteilung: Studentisches Wohnen
Universitätsstr. 16
50937 Köln
<http://www.kstw.de/>
Tel: 0221 942 65-218 (-219, -220, -221, -222)
Öffnungszeiten en vacances: Mardi et Jeudi de 9 à 12:30
Normalement: Lundi au vendredi 9-12:00

Le Studentenwerk est l'équivalent du CROUS français. Il propose des appartements individuels ainsi que des chambres en collocation. On peut adresser une demande écrite, ou remplir un formulaire sur internet (sur leur site, sous Wohnen, Online-Bewerbung).

Quelques informations:

- Les prix des chambres proposées varient entre 150€ et 300€ charges et abonnement internet compris .
- Il est nécessaire d'avoir un compte bancaire allemand pour payer les loyers. Lisez attentivement le contrat et faites le lire par votre parrain attitré. Assurez-vous d'avoir la possibilité de déménager si jamais votre logement ne vous convient pas.
- Il est également important de vérifier que le lieu convienne à vos besoins et de se renseigner sur les détails du logement (sur le site du KSTW sous Wohnheime)
- Etre français et du DFM permet d'être prioritaire. N'hésitez pas à vous montrer insistant (vous ne serez jamais avertis d'un éventuel rejet sur la liste d'attente), quitte à aller au Studentenwerk chaque matin.

II. Autres Foyers d'étudiants

Ces foyers sont souvent à caractère religieux, sans que la religion soit pour autant nécessairement un critère d'entrée. Il faut en général remplir un formulaire et passer un entretien (les conditions sont présentées sur les différents sites). Les loyers sont à peu près



équivalents à ceux du Studentenwerk, voire légèrement inférieurs. Ces foyers demandent ou invitent à une participation des étudiants à diverses activités.

Evangelische Studierendengemeinde (foyer protestant)

Bachemer Str. 27
50931 Köln
<http://www.esgkoeln.de/>

Stiftung Kaufmannshof Hanse (plutôt catholique, soutient la vie culturelle de Cologne)

Kaygassel
50676 Köln
0049/ 221/ 24 12 33
www.shkkoeln.de

Schmittmann Kolleg (24 étudiants, préparations de sujets actuels type „la Mondialisation“...)

Sachsenring 26
50677 Köln
0049/ 221 / 31 36 98
www.schmittmann-kolleg.de

Das Helfta-Kolleg im Gertrud-Ehrle-Hans (réservé aux filles)

Kaesenstraße 14-16
50677 Köln
0221/20197940
<http://www.helfta-kolleg.de/>

Attention: Il existe d'autres foyers privés appartenants à divers groupes d'intérêt, notamment religieux. Renseignez-vous impérativement avant d'y prendre votre logement, vous éviterez ainsi d'avoir de mauvaises surprises en arrivant.

Corporations/ Studentenverbindungen (seulement pour les garçons)

Apparues au 19^{ème} siècle, ces corporations d'étudiants rassemblent des membres unis par des valeurs et des idéaux communs. Au cours de l'histoire, diverses sortes de corporations se sont développées. Il faut prendre en considération que chaque corporation a un état d'esprit propre. Pour cette raison, il est impératif de se renseigner avant d'en choisir une.

- AV Rheinstein (catholique): www.av-rheinstein.de
- K.D.St.V. Asgard zu Köln (catholique): www.asgarden.de

Il faut faire très attention à l'orientation politique de la corporation choisie. Certaines sont plutôt extrémistes, renseignez-vous auprès des autres étudiants ou regardez sur internet. Généralement, les „Burschenschaften“ sont plus politisés que les autres.

III. Propriétaires privés

Vous pouvez bien sûr chercher également par vous-même voter logement dans le privé. Voici certains sites :

<http://www.wg-gesucht.de/>
<http://www.kalaydo.de/anzeigen/immobilien/>
<http://www.studenten-wohnung.de/>
<http://www.unibrett.net/>

ou chercher à la fac sur les panneaux d'affichage.

Les loyers sont plus élevés que dans le public, il est naturellement préférable de ne pas à avoir à payer de caution. Dans le privé, il faut souvent régler soi-même les factures pour l'électricité (p.ex. Rheinenergie) et internet (p.ex. Netcologne) ainsi que payer les impôts (GEZ).

B. DEMARCHES ADMINISTRATIVES

I. Compte courant

Choisir la banque

Il s'agit tout d'abord de bien choisir sa banque, parce qu'il est difficile d'en changer par la suite.

Les critères sont les suivants :

- Proximité de la prochaine agence
- Conditions d'ouverture (faut-il présenter une Anmeldebestätigung ou le banquier se montre-t-il compréhensif quant à votre situation?)
- Tarifs et conditions particulières (notamment sur les transferts internationaux, retraits sur d'autres distributeurs et à l'étranger)
- Fréquence des distributeurs automatiques (retirer sur des distributeurs concurrents est pratiquement toujours payant, mais cf. infra sur les réseaux communs)

Conseils: La Sparkasse KölnBonn a une forte part de marché parmi les étudiants : elle a des distributeurs sur le site de la fac. Hors de Cologne, vous pouvez retirer de l'argent gratuitement et même consulter le solde de votre compte aux distributeurs de pratiquement toutes les Sparkassen du pays.

La Deutsche Bank, Postbank et Commerzbank (entre autres) forment un réseau conséquent au niveau des distributeurs (malheureusement pas dans les alentours de la fac, le distributeur le plus proche est au Barbarossaplatz (environ 10 min de la fac!!), parce qu'ils permettent le retrait aux distributeurs de leurs partenaires respectifs sans frais.

Au moment de choisir la banque, renseignez-vous sur les offres de parrainage pour recevoir peut-être des cadeaux!

Chers mineurs, sachez qu'on ne vous fait pas la vie facile. Certaines banques exigent la présence des deux parents, ou leurs signatures trois fois certifiées... Ce n'est rien par rapport à ce qui va attendre les allemands en France, mais c'est tout de même assez pénible. Si vous faites donc le voyage avec vos parents, profitez-en pour faire un « hold-up » à la banque. La Sparkasse se montrera probablement plus compréhensive (grâce à son statut de caisse d'épargne), mais il se peut que vous aillez là aussi à faire face au même problème.

La Carte EC

Vous serez dotés gratuitement d'une carte de paiement « EC » avec code PIN.

Attention la EC Karte n'est pas une carte de retrait internationale comme VISA ou Master Card! Aujourd'hui, la plupart de ces cartes fonctionnent en France (fonction « Maestro »),

surtout pour les paiements en magasin, mais on ne saurait trop vous conseiller de vous renseigner auprès de votre banque.

En Allemagne, le retrait gratuit est généralement limité aux distributeurs de votre banque et de ses partenaires. Chez les autres banques, le retrait vous coûtera entre 2 et 5€, (la machine vous demandera votre accord avant de facturer). Le système de paiement en ligne dépend aussi de votre banque, demandez les informations directement au moment de l'ouverture du compte.

Argent arrivant de France

Sur le plan financier, vous serez probablement dépendants de vos parents. Les virements d'un compte français à votre compte allemand sont gratuits, si vos parents utilisent votre numéro de compte international (Virement SEPA / SEPA-Überweisung).

Pour les virements automatiques, le même principe s'applique, mais surtout en France, certains établissements ont leur propre idée du droit européen applicable – proposez donc à vos parents de se renseigner auprès de leur conseiller de clientèle, pour éviter des surprises. Certaines conventions bancaires françaises, offrent la possibilité de retirer de l'argent gratuitement à l'étranger avec votre carte bancaire française – cela peut vous être utile en cas de problème avec votre virement, mais demandez là encore les détails à votre banque.

II. Carte européenne d'assurance maladie

Description

Nominative et individuelle, la carte européenne d'assurance maladie atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge de vos soins en Europe. Pour obtenir votre carte, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins deux semaines avant votre départ. Vous n'avez aucun document à fournir. Si votre départ a lieu dans moins de quinze jours, votre caisse d'Assurance Maladie peut vous fournir un certificat provisoire de remplacement qui atteste de vos droits. Il est valable trois mois et vous pourrez l'utiliser en attendant de recevoir votre carte.

Votre carte est valable un an. En cas de perte ou de vol, informez votre caisse d'Assurance Maladie et adressez-vous à l'organisme compétent du pays dans lequel vous vous trouvez.

Chez le médecin, le pharmacien et dans les hôpitaux du service public, présentez votre carte ou votre certificat provisoire. Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie, vos frais médicaux sont pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays qui vous accueille.

Ce que l'on va vraiment me demander chez un médecin en Allemagne

On vous demandera pour votre première prise en charge 10 euros de « Praxis-Gebühr » (= redevance de cabinet médical) et votre carte d'assurance maladie européenne. C'est une somme que chaque assuré social doit payer trimestre pour aller se faire soigner dans son

quartier. Exemple : J'habite à Lindenthal, je vais chez un médecin généraliste à Lindenthal pour la première fois en Octobre 2012, je donne ma carte d'assurance maladie européenne, je remplis un papier avec mon adresse française et la date de mon départ d'Allemagne (ex : date de retour à Paris pour la troisième année du DFM) qui me demande de jurer sur l'honneur que je ne viens pas en Allemagne juste pour me faire soigner) et 10 euros de Praxis Gebühr. La secrétaire envoie tout à l'assurance maladie en France. Si je retourne chez le même médecin ou chez un dermatologue en Décembre 2012 par exemple, dans le même quartier, je ne payerai pas de Praxis-Gebühr.

Où trouver un médecin ?

Pour trouver un médecin près de chez vous, consultez les pages jaunes allemandes (Kölner Branchen : <http://www.koelnerbranchen.de/> <http://www.gelbeseiten.de>) ou demandez à la promo d'au-dessus.

Sinon, surtout en cas d'urgence, tout hôpital peut vous accueillir. En général, il faut payer un supplément de 10€ pour le traitement d'urgence, mais comme il n'y a pas mal d'hôpitaux près de la fac (le Uni Klinikum, le Hildegardis, le Ev.Weyertal), cela peut être une alternative.

III. Assurance maladie → „Versicherungsbescheinigung“ chez l'AOK

Il vous suffit d'aller à l'AOK (Allgemeine Ortskrankenkasse) avec votre carte européenne d'assurance maladie et de demander une Versicherungsbescheinigung qui est obligatoire pour s'inscrire à l'université de Cologne. Elle atteste du fait que vous êtes assuré socialement dans un autre pays.

Vous trouverez une agence de l'AOK à l'université dans le « Philosophikum », et une autre, à l'adresse ci-dessous :

AOK Zülpicher Str. 58 50674 Köln Öffnungszeiten: Mo-Fr 8-16h; Do: 8-18h; Fr: 8-16h Tel.: 0221 9415760 Fax: 0221 9415762 E-Mail: ass.koeln@rla.aok.de
--

(Après la grande « Mensa » rouge, le resto-U allemand, attention ne la ratez pas, elle ne donne pas sur la rue et se trouve à l'intérieur du 58 !!!). On vous remettra une **Versicherungsbescheinigung**, nécessaire par la suite pour l'immatriculation à l'université.

IV. Inscription → Uni → Prüfungsamt (DFM/Staatsexamen)!

Bitte beachten: Dies ist nur eine Vorab-Info. Letztendlich kommt es für die Einschreibung allein auf die Informationen und Hinweise an, die ihr Ende Juni /Anfang Juli vom DFM-Büro / der Uni Köln erhalten werdet.

Franzosen und Deutsche müssen sich an der Universität immatrikulieren lassen:

Studierendensekretariat (Hauptgebäude der Uni, gleich rechts die Treppe hinunter)

Montag-Freitag, 9.30 bis 12.30 Uhr
Tel.: (0)221/470-0; Mo-Fr 8.30 Uhr – 9.30 Uhr

Une astuce : soyez-y vers 8H30 pour ne pas faire la queue pendant des heures.

Pour les Français : Le DFM Büro Cologne vous enverra les documents nécessaires pendant l'été. N'oubliez rien !!! Faites une copie de votre bac certifiée conforme en France; sinon il faudra aller la faire certifier à :

Akademisches Auslandsamt
Kerpener Strasse 4
Sprechstunden: Montag, Dienstag, Donnerstag, Freitag: 10.00 - 12.30 Uhr
E-Mail: aaa@verw.uni-koeln.de

, et refaire la queue.

Pour vous inscrire à l'université, vous devrez payer chaque semestre le Sozialbeitrag (d'un montant d'environ 200 €). Attendez d'avoir un compte : un transfert au guichet, si vous n'avez pas de compte, est payant !!!

Après l'inscription, on vous donnera une carte d'étudiant provisoire, la carte définitive ne vous sera pas fournie qu'après paiement du Sozialbeitrag.

Für die Deutschen: Für die genauen Einschreibemodalitäten richtet Euch nach den Unterlagen, die Ihr von der Uni zugeschickt bekommen habt.

Bei der Einschreibung im Studierendensekretariat müsst Ihr unbedingt darauf hinweisen, dass Ihr im dt.-franz. Studiengang seid, damit Ihr auch Staatsexamen und auf Bachelor eingeschrieben werdet. Ob die Einschreibung richtig war, seht Ihr auf dem Blatt "Studienbuch", das man Euch mit Eurem endgültigen Studentenausweis zusendet.(siehe NRW-Ticket)

V. Inscription: DFH „Deutsch-Französische Hochschule“

Il ne s'agit pas d'une université à proprement parler, mais d'une organisation qui soutient plusieurs programmes franco-allemands dans toutes les disciplines.

Il est obligatoire de s'inscrire aussi auprès de la DFH (UFA) pour recevoir la bourse de mobilité.

Le DFM-Büro vous enverra les informations nécessaires.

Ne tardez pas trop à procéder à cette inscription. Elle se fait en ligne et ne nécessite que quelques minutes.

VI. Anmeldung Bezirksamt

Dans la semaine qui suit l'emménagement, il faut s'inscrire en tant que nouvel habitant à la mairie. Vous pouvez faire l'inscription à n'importe quelle mairie de quartier. Munissez-vous de votre carte d'identité ainsi que du nom et de l'adresse de votre bailleur. Vous recevrez alors une certification d'inscription (Anmeldebestätigung) qui vous sera demandée lors d'autres inscriptions (bibliothèque, autres contrats). (En Allemagne, ce document administratif tient lieu de la fameuse « facture EDF/GDF » qu'on utilise en France)

Pour les adresses des différentes mairies de quartier et leurs heures d'ouverture, consultez le site internet de la ville de Cologne:

<http://www.stadt-koeln.de/buergerservice/themen/anmelden-ummelden/anmeldung-ihres-wohnsitzes/>

Ceux qui habitent à **Efferen** devront s'inscrire à la mairie de Hürth.

Stadtverwaltung Hürth Friedrich-Ebert-Straße 40 50354 Hürth Tel.: 02233 / 53-0 http://www.huerth.de/	Einwohnermeldeabteilung montags bis dienstags 07:30 Uhr - 16:00 Uhr mittwochs 07:30 Uhr - 12:00 Uhr donnerstags 07:30 Uhr - 18:30 Uhr freitags 07:30 Uhr - 12:00 Uhr
--	---

Là encore, il est conseillé de s'y rendre tôt le matin, car leurs horaires sont assez contraignants et la file d'attente généralement très longue, surtout en début d'année universitaire.



1° Ce qu'il faut apporter:

- a) Un formulaire d'inscription (Anmeldeformular) que vous obtiendrez là-bas et que vous remplirez pendant votre temps d'attente (sinon vous l'achetez en dehors pour 1 uro)
- b) L'adresse et le nom de votre bailleur
- c) L'attestation d'assurance (Versicherungsbescheinigung)

2° Ce qu'il faut demander en plus:

- a) Steuer ID (Numéro de Taxe) si vous désirez travailler.
La Lohnsteuer Karte a été supprimée depuis janvier 2011, il faut donc demander votre numéro de taxe et ensuite aller au Finanzamt de votre quartier avec ce numéro et demander la arbeitsbezogene Ersatzbescheinigung (l'attestation de remplacement pour le droit de travailler).
- b) Freizügigkeitserlaubnis (= Autorisation de séjour, voir VI)
Ce papier administratif remplace la Aufenthaltserlaubnis, ancien permis de séjour.
Vous le recevrez par courrier, quelques semaines après en avoir fait la demande,

Pour les non-allemands, non ressortissants de l'un des pays de l'Union Européenne, il faut toujours demander une Aufenthaltserlaubnis. Ceci se fait au Auslandsamt de votre Bezirksamt.

Freizügigkeits / Aufenthaltserlaubnis au Bezirksamt/ Auslandsamt

Pour les français avec la double nationalité, présentez tout simplement vos papiers allemands, cela vous épargnera ces complications !

POUR TOUS LES NON-ALLEMANDS

Pour les non-allemands (mais citoyens européens !!), il vous faut demander au moment de votre Anmeldung au Einwohnermeldeamt/Bezirksamt une Freizügigkeitserlaubnis.

Pour obtenir l'un des deux documents (que ce soit la Freizügigkeitserlaubnis ou la Aufenthaltserlaubnis) ramenez :

- 1) **deux photos d'identité** (identiques !),
- 2) la photocopie de l'**Anmeldebestätigung** (l'original est à conserver *absolument*, notamment pour l'inscription à la Unibibliothek),
- 3) photocopie d'une pièce d'identité
- 4) **Unterhaltsnachweis** pour prouver que vous n'êtes ni milliardaire ni complètement sur la

paille, bref que vous avez des modestes revenus d'étudiants. Pour ce qui est de la certification, si vous vous montrez courtois avec les fonctionnaires (que vous leur dites bonjour, leur souhaitez une bonne journée, que vous vous montrez compréhensifs) il est probable qu'un simple photocopie du passeport de vos parents suffise.

Ce conseil vaut d'ailleurs pour toutes les administrations, on obtient beaucoup en Allemagne en étant poli et avenant.

Demandez donc bien à vos parents avant de partir de vous écrire une attestation du type : :
„Hiermit bestätigen wir, dass unser Sohn/unsere Tochter [Name], wohnhaft [Adresse in Köln], [montant entre 525 et 600] € monatlich für seinen / ihren Lebensunterhalt erhält, inklusive Kaltmiete.“

Si vous ne l'avez pas fait certifier avec vos parents, il vous faudra la photocopie de leur passeport, pour faire certifier les signatures à Cologne.

Dieses Dokument soll sicherstellen, dass ihr nicht vom Sozialstaat abhängig sein werdet. Es kann Euch bei der Anmeldebestätigung verlangt werden, spätestens bei der Rundfunkgebührenbefreiung. Der angeführte Betrag wird natürlich nicht verifiziert, also schreibt zwischen 525 € und 600 €. Ist er zu tief, glauben sie, ihr werdet Sozialhilfeempfänger sein, ist er zu hoch, bekommt ihr die Gebührenbefreiung nicht. Wie gesagt, welche Summe ihr dann tatsächlich überweist, weiß nur die Bank.

5) Votre **Studentenausweis provisoire**. Il y a des Bezirksämter qui refusent de vous délivrer le permis de séjour définitif sur simple présentation de votre carte d'étudiant provisoire (celui de Rodenkirchen, par ex.). Pas de panique, ils vous en font un provisoire (valable 3 mois), et vous aurez le définitif quand vous reviendrez faire la queue avec votre carte d'étudiant définitive.

6) Photocopie du **Versicherungsbescheinigung** de l'AOK.

VII. Impôts GEZ / GEZ-Gebühren

GEZ signifie „Gebühreneinzugszentrale“ - le nom de l'institution qui encaisse la contribution à l'audiovisuel publique

Le fait d'être en possession d'un ordinateur, d'une radio ou d'un téléviseur vous oblige à payer une somme mensuelle. La GEZ va vous adresser un courrier avec les détails, suite à votre inscription administrative à la Mairie. Internet et Radio coûtent 5,76€ par mois, un téléviseur 17,28€. En général, pour la plupart des étudiants, l'inscription pour « internet » suffit. Pour plus des détails, renseignez-vous auprès des étudiants.

Attention: La GEZ emploie des contrôleurs privés pour trouver des personnes non-inscrites. Ils n'ont aucun droit d'entrer dans vos chambres, alors qu'ils le demandent parfois. Faites- donc très attention.

Dans certains cas, une exemption est possible, mais ça concerne surtout les allemands titulaires d'une bourse sur critères sociaux – en cas de doute, renseignez-vous auprès de l'administration.

VIII. Telekom : Telefonanschluß

Die Telekom hat in den letzten Jahren viel Konkurrenz bekommen: Wir empfehlen euch einen Telefonanschluss von Netcologne. Die Bereitstellung dauert nach der Bestellung in der Regel 2 Wochen. Der Service ist freundlich und schnell. Solltet ihr innerhalb der zwei Jahre in Köln umziehen, genügt es, Netcologne zwei Wochen vorher Bescheid zu geben. Dann könnt ihr euren Anschluss direkt mitnehmen.

In der großen Mensa der Uni Köln gibt es einen eigenen Laden von Netcologne. Wer einen Anschluss dort direkt bestellt, spart zudem oft noch Anschlussgebühren und/oder Bereitstellungsgebühren. Seit kurzem gibt es sogar einen Vertrag ohne Mindestlaufzeit aus dem man jederzeit aussteigen kann. Für zusätzliche 4 €/Monat gibt es zum normalen Tarif eine Flatrate, mit der man unbegrenzt ins französische Festnetz telefonieren kann (außerdem sind viele andere europäischen Länder darin umfasst).

Habt ihr in eurem Zimmer eine schnelle Internetverbindung, könnte Skype eine preiswerte Alternative zum eigenen Telefonanschluss sein. Wer über Skype ins französische Festnetz telefonieren möchte, kann online per Kreditkarte Guthaben kaufen oder direkt eine Flatrate buchen. Preiswerter als ein Festnetzanschluss ist das auf jeden Fall. Le mieux, c'est de demander à son parrain, quelles expériences il a fait avec Skype ou avec un téléphone fixe. Il saura sûrement vous aider.

C. WER GIBT DIE GUTEN TIPPS? EURE ANSPRECHPARTNER

I. L'office du DFM (das DFM-Büro)

Deutsch-Französische Rechtswissenschaften
Köln/Paris I
Aachener Str. 201
50931 Köln

Tel.: +49 (0)221/168 21 603
Fax: +49 (0)221/168 21 599

dfm-info@uni-koeln.de

Mo-Do 10-12 Uhr und 14-16 Uhr

L'office du DFM peut vous aider avec beaucoup de questions et problèmes administratives. Mais même si vous avez des problèmes avec les études, des questions personnelles ou des problèmes avec l'administration allemande, c'est une bonne idée d'en parler avec les gens de l'office. Vous pouvez l'appeler, envoyer un email ou vous y rendre pendant les horaires d'ouvertures.

L'office du DFM envoie régulièrement des emails avec les informations importantes pendant les deux ans à Cologne et vous offre beaucoup d'aide supplémentaire, à commencer par le T-Kurs, organisé par leurs soins.

II. Die Paten

Marraine/Parrain: Une personne du DFM de la promotion au dessus de la votre, qui est là pour vous aider à faire vos premiers pas au quotidien à Cologne ! Elle va normalement vous contacter, sinon adressez-vous au DFM-Büro pour avoir le contact.

Le „Pate“ est souvent le premier contact personnel à Cologne et peut-être même le début d'une amitié !

III. JDFR

JDFR e.V.
Albertus-Magnus-Platz
50923 Köln
Email: praesident@jdfr.de
<http://www.jdfr.de>
Achtung: es existiert kein Büro des Vereins!
(nicht wie das DFM-Büro)

1. Qu'est-ce que c'est – le JDFR?

JDFR signifie „Juristen des deutschen und französischen Rechts“. Il s'agit de l'association des anciens et actuels étudiants du programme. Le JDFR collabore avec la JPC, qui est son association sœur à Paris.(Juristes de Paris-et de Cologne)

2. Que fait le JDFR?

Le JDFR essaie de mettre en contact tous les participants du programme, les anciens comme les actuels. Sont alors organisés des „After-Work“, un Cocktail festif et des nombreuses activités, comme une excursion à Berlin ou des Workshops avec des cabinets d'avocat. Rendez vous sur son site www.jdfr.de ou sur facebook pour être au courant.

3. Le bureau du JDFR

Le Bureau du JDFR se recrute principalement parmi les Promos actuellement à Cologne et parmi les revenants tout récemment diplômés. A partir de l'année 2012 il sera assuré qu'un étudiant de votre promo participe pendant la première année de ses études au bureau du JDFR e.V. Il sera élu comme un délégué de promo (cf. IV. Les délégués) par vous-même et ensuite coopté par le bureau du JDFR e.V. élu à l'assemblée annuelle qui aura lieu chaque année en mai ou juin.

IV. Les délégués

Au début du 1er semestre il faut élire 4 délégués, 2 étudiants de Cologne et 2 de Paris (qui sont aussi inscrits à la DFH) (gemäß § 3 Abs.1 der Wahlordnung für die Studierendenvertreter der Deutsch-Französischen Hochschule (DFH)).

Es werden nur die Stimmen von den Studierenden berücksichtigt, welche sich zum Zeitpunkt der Wahl bei dem Treffen eingefunden haben. Die Wahl muss bis zum 15. Dezember des jeweiligen Jahres durchgeführt werden und anschließend durch die Programmbeauftragten des DFM und der DFH innerhalb von 5 Tagen bekannt gegeben werden.

Ab dem Zeitpunkt der Bekanntgabe des Wahlergebnisses übernehmen die DFM Sprecher folgende Aufgaben:

Leitsatz der Arbeit als Sprecher ist, zu jedem Sachverhalt so schnell wie möglich eine angemessene Lösung zu finden. Hauptziele der DFM-Sprecher sind eine Anlauf- und Sammelstelle für die Sorgen und Fragen ihrer Kommilitonen zu bilden sowie die Vertretung der Studiengemeinschaft. Sie fungieren dabei als Bindeglied zwischen ihren Kommilitonen, dem DFM-Büro und eventuell den Programmbeauftragten.

V. Das Prüfungsamt

Das Prüfungsamt der Rechtswissenschaftlichen Fakultät ist zuständig für die organisatorische Durchführung aller Prüfungen, die im juristischen Studium an der Universität zu Köln stattfinden.

Es befindet sich im Hauptgebäude im Bauteil VII im Untergeschoss in Raum 7.0122 (zwischen E-Raum und Hörsaal II).

Öffnungszeiten (Vorlesungszeit): Montag, Mittwoch, Donnerstag 9:30-12 Uhr Dienstag 14-16 Uhr Öffnungszeiten(vorlesungsfreier Zeit): Montag, Mittwoch 9:30-11:30 Uhr Dienstag 14-16 Uhr Telefon: 0221 / 4705799

Beachtet die eingeschränkten Öffnungszeiten und rechnet immer mit ein wenig Wartezeit.

Ganz am Anfang des 1. Semesters, bevor die erste Klausur geschrieben wird, müssen sich alle Studenten, die auf Staatsexamen eingeschrieben sind, beim Prüfungsamt für die Zwischenprüfung anmelden.

Dazu müsst ihr dort einen Antrag auf Zulassung zur Zwischenprüfung einreichen.

Das Formular findet ihr auf der Homepage des Prüfungsamtes, dem ihr 2 Passfotos und einen Immatrikulationsnachweis beifügen müsst. Wenn euer Antrag bearbeitet ist, könnt ihr euch euren Prüfungsausweis beim Prüfungsamt abholen. Diesen braucht ihr als Identitätsnachweis bei jeder Klausur, die ihr schreibt.

Das Prüfungsamt ist für die gesamte Prüfungsverwaltung (Festlegung der Termine, Bekanntgabe der Ergebnisse etc.) zuständig. Für jede Klausur, die ihr schreibt, müsst ihr euch beim Online-System KLIPS (Kölner Lehr, Informations- und Prüfungsservice) anmelden.

Wenn ihr z. B. für Bewerbungen Nachweise eurer erbrachten Studienleistungen braucht, könnt ihr euch darüber zu den Öffnungszeiten im Prüfungsamt eine Bescheinigung ausdrucken lassen.

Seit neuestem twittert das Prüfungsamt der Fakultät, sodass ihr euch z.B. über die Veröffentlichung von Prüfungsergebnissen bequem auf diesem Wege informieren könnt (www.twitter.com/pruefungsamt).

VI. Autres

Fachschaft

Les intérêts de tous les étudiants de droit, sont défendus par la „Fachschaft“. Les membres élus participent à certaines décisions ayant trait à l'université.

Particulièrement intéressant pour vous sont leurs nombreuses offres d'activités pour les étudiants (Altklausuren, Klausuren-Crash-Kurse, Tagesfahrten)

ELSA

ELSA est une association des étudiants de droit d'Europe entière qui propose également de nombreuses activités intéressantes ainsi que la possibilité de faire la connaissance d'étudiants de droit étrangers.

D. ETUDIER

I. T-Kurs & Einführungsveranstaltungen

Avant de commencer les études, vous avez la chance d'avoir un cours d'une ou deux semaines pour apprendre quelques méthodes juridiques de base en petits groupes (comparé aux grands cours „Vorlesungen“ où vous serez avec ~ 300 autres personnes). Profitez-en bien. C'est aussi le moment où vous ferez la connaissance des Allemands du programme.

Lors de la première semaine du premier semestre, les professeurs organisent des cours d'introduction. Attention: il s'agit là de cours de droit et il est vivement conseillé de s'y rendre.

II. La langue et le système allemand

N'ayez pas de complexe d'infériorité vis-à-vis de votre niveau en allemand. Au début, vous aurez peut-être du mal à comprendre le chinois juridique que les professeurs débitent à une cadence infernale : Considérez-le comme un défi que vous êtes tout à fait capables de relever. L'expérience a prouvé, qu'il suffit de suivre régulièrement les Vorlesungen et les Arbeitsgemeinschaften pour y arriver. Pour les activités extrauniversitaires, ne vous entassez pas entre Français. C'est un important facteur d'intégration, voire de réussite. Forcez les Allemands à vous parler en allemand et parlez allemand dès le début, même avec les français (une fois qu'on a pris l'habitude d'une langue avec quelqu'un, il est difficile de s'en défaire).

Des cours d'allemand sont organisés par l'Akademische Auslandsamt dès septembre. Normalement le DFM Büro vous enverra les modalités d'inscription à ces „Sprachkurse“ au mois d'août. Ces cours ont lieu durant tout le mois de septembre le matin ou l'après-midi. Vous devrez passer un test à la fin de la première semaine pour créer des groupes de niveau.

Ces cours préparent au DSH, examen très important pour les étudiants étrangers souhaitant étudier en Allemagne. Cependant vous ne devez en aucun cas passer cet examen puisque l'admission au DFM vous en dispense. Les cours de langue sont bien organisés, intéressants, permettent de se mettre doucement dans l'ambiance et de rencontrer des personnes de tout horizon !

An alle deutschsprachigen DFMIler: es liegt auch an Euch, den Franzosen den Einstieg in eine ungewohnte, deutschsprachige Umgebung zu erleichtern.

Le travail en commun est en effet une des sources de réussite. C'est pourquoi, il est d'usage que quelques Allemands partagent leurs notes de cours. L'inverse sera également vrai au troisième semestre pour le cours d'introduction au droit français ainsi qu'à Paris. Ce procédé

se relève être une aide très précieuse, rassurante, tissant un lien de solidarité non négligeable dans la promotion.

Le système allemand

Les étudiants venant de France peuvent se sentir quelque peu bouleversés à l'approche de la rentrée en Allemagne. C'est pourquoi nous avons consacré un chapitre des „Premiers Pas“ aux différences qui subsistent entre les universités françaises et allemandes (méthodes d'apprentissage, déroulement des cours, etc....).

Déroulement des cours

L'ambiance et l'organisation des cours diffère assez fortement entre l'Allemagne et la France ; les cours en amphithéâtre („Vorlesungen“) sont en Allemagne essentiellement interactifs, ce qui signifie que les professeurs préféreront vous encourager à participer, plutôt que de vous voir écrire des pages et des pages.

Ne soyez donc pas surpris ni intimidés si vous devez prendre la parole. Pour chaque matière et au fur et à mesure du semestre, on vous fournira des documents. Parfois il vous faudra avoir accès aux sites internet des instituts afin de les télécharger vous même. Certains professeurs choisiront même de vous donner un scripte contenant leurs cours. Pour compléter ou plutôt pour mieux comprendre les subtilités de chaque matière, beaucoup de „Lehrbücher“ ainsi que de „Fallbücher“ sont mis à votre disposition aux „Hauptseminar“ (Bibliothèque de la fac de droit) Contrairement au système français qui préconise le „par cœur“, le système allemand souhaite que ses étudiants acquièrent un esprit analytique et critique qui demande plus qu'une simple attention en cours : c'est-à-dire des recherches approfondies et du travail personnel.

Ensuite les „AG“ (Arbeitsgemeinschaften), qui ne sont autres que les voisines des „TD“ (Travaux dirigés) jouent un rôle essentiel dans le cadre des études. Ces dernières sont très utiles et complètent le savoir que vous accumulez pendant vos cours magistraux. Néanmoins contrairement aux „TD“, ces „AG“ ne sont pas notées et servent uniquement de pilier ; elles consolident vos bases. Toutes les questions sont donc les bienvenues. Dans les „AG“, on travaille dans des petits groupe d'environ 25 personnes et les „AG-Leiter“ sont des anciens étudiants.

Ne négligez pas l'entraide ! Bien que ce terme puisse paraître très utopique aux français, il occupe ici une place bel et bien réelle ! Saisir l'ampleur d'un domaine tel que le droit dans une langue étrangère n'est pas des plus simples ! N'hésitez donc pas à solliciter l'aide des allemands de votre promotion !

Commencez à travailler vos cours dès le début, vous éviterez beaucoup de désagréments. Créer des groupes de travail franco-allemands vous aidera à y voir plus clair au début. Et surtout, ne vous découragez pas. Vous êtes autant capables que les autres. En cas de coup de blues, ne restez pas tout seul, il y a toujours quelqu'un prêt à vous écouter.

Beachtet, dass das deutsche Hochschulsystem – im Gegensatz zum französischen – sehr frei ist und auf die Eigeninitiative und Eigenverantwortung setzt. Leistungskontrollen vor der

Abschlussklausur gibt es nicht. Wie und wie viel ihr lernt und ob ihr die Klausur besteht, ist den Professoren und AG-Leitern egal.

III. Quoi faire

Pour le Bachelor regardez sur le site du DFM pour y trouver la „Prüfungsordnung“ pour le Bachelor.

<http://www.mastercologneparis.info>

Pour le Staatsexamen allemand, la „Prüfungsordnung“ se trouve sur la site du Prüfungsamt.

Zu Beginn eines jeden Semesters wird ein Stundenplan vom DFM-Büro vorgeschlagen, den ihr befolgen solltet. So stellt ihr sicher, keine Vorlesung oder Arbeitsgemeinschaft zu verpassen. Für einige der vorgeschriebenen AGs werdet ihr vom DFM-Büro angemeldet. Ansonsten müsst ihr euch online über das „Kölner Lern-, Informations- und Prüfungssystem KLIPS“ (klips.uni-koeln.de) für eure Vorlesungen und AGs anmelden. Ab Mitte des Semesters müsst ihr euch bei KLIPS außerdem für die Abschlussklausuren anmelden. Alle Studenten, die auf Bachelor und Staatsexamen eingeschrieben sind, müssen sich für jede Klausur doppelt anmelden: Einmal im „Bachelorbaum“ und einmal im „Staatsexamensbaum“. Wie das geht, erklärt sich bei KLIPS eigentlich von selbst. Trotzdem reagiert das System manchmal anders, als man will. Lasst euch in diesem Fall am besten von euren Paten helfen!

Seit der Umstellung auf den Bachelorstudiengang gibt es für jede der Pflichtveranstaltungen ECTS-Punkte („Credit-Points“). Während der vier Semester muss jeder Student 12 ECTS-Punkte im Rahmen eines Studium Integrale in nichtjuristischen Veranstaltungen erwerben. Dies ist eine große Chance! Nutzt sie und informiert euch zu Beginn des Semesters über die angebotenen Veranstaltungen. Die Möglichkeiten sind fast unbegrenzt: Von Sprachkursen über alle Geisteswissenschaften bis hin zu BWL werden unzählige Kurse angeboten. Der Lehrstuhl für US-Recht bietet zudem ein viersemestriges Programm an, dessen einzelne Vorlesungen sich auch als Studium Integrale anrechnen lassen

I. Où est-ce qu'on peut apprendre?

Il est recommandé de trouver un endroit pour y apprendre régulièrement dans un des plusieurs bâtiments de l'université. Il y a le „Hauptseminar“, la bibliothèque principale des juristes avec tous les livres dont vous avez besoin.

Comme alternative on peut choisir entre plusieurs petites bibliothèques qui sont attachées aux instituts juridiques. N'hésitez pas à y entrer, il y règne parfois même une atmosphère familiale à cause des petites salles.

Puis on peut se retrouver dans le « Philosophikum » où l'on peut discuter en groupe (dans les bibliothèques silence est de rigueur).

II. Toutes les cartes utiles

In euren Portemonnaies sollten sich nach einigen Tagen die folgenden Karten **befinden**:

Studentenausweis

Lorsque vous serez inscrits, vous recevrez le „Studentenausweis“ provisoire. Le vrai Studentenausweis est envoyé par poste plus tard et est valable un semestre. Le papier vous sert aussi comme ticket pour le train (→ NRW-Ticket).

Le Studentenausweis vous permet également d'avoir des réductions sur beaucoup de musées, attractions, etc.

Surtout pour les étudiants du premier semestre il y a beaucoup d'offres parfois même gratuites (de l'université, de la ville de Cologne et de ses endroits culturels)

Prüfungsausweis

Den Prüfungsausweis müsst ihr beim Prüfungsamt der Rechtswissenschaftlichen Fakultät beantragen. Dazu müsst ihr das Antragsformular für die Zulassung zur Zwischenprüfung und Anerkennung von Studienleistungen ausfüllen und ausdrucken.

Ihr findet es hier:

www.jura.uni-koeln.de/formulare.html

Beilegen müsst ihr außerdem zwei Lichtbilder und einen Immatrikulationsausweis. Das Ganze könnt ihr dann beim Prüfungsamt im Untergeschoss des Hauptgebäudes (Bauteil VII, Raum 7.0122) abgeben oder in den Briefkasten davor einwerfen und euch später euren Ausweis abholen. Den Prüfungsausweis solltet ihr bei allen euren Klausuren dringend bei euch führen. Weitere Informationen findet ihr auf der Homepage des Prüfungsamtes:

www.jura.uni-koeln.de/pruefungsamt.html

Die Kopierkarte

Vous pouvez faire des copies à la fac avec une „Printcard“, qu'on peut acheter aux automates, qui se trouve par exemple au Hauptseminar et dans le bâtiment « Philosophikum ».

L'achat de cette carte coûte 5 € (58 copies et 2 € de consigne). Puis vous pouvez recharger la carte avec plus d'argent. (maximum de 920 copies.) L'automate ne change, ni ne rembourse d'argent.

Preise:

- 94 Kopien 5,00€
- 214 Kopien 10,00€
- 321 Kopien 15,00€
- 448 Kopien 20,00€

En cas de problèmes ou si vous avez des questions concernant cette carte, vous pouvez vous tourner vers le petit DIGITEXX-Infostand dans le Foyer du Hauptgebäude.

Celui-ci est ouvert aux horaires suivant, durant le semestre :

Mo-Do: 10:00 bis 13:00 Uhr und 14:30 bis 17:00 Uhr

Fr: 10:00 bis 14:00 Uhr

Durant les vacances :

Mo/Mi/Fr: 11:00 bis 13:00 Uhr und 14:00 bis 16:00 Uhr

Die USB-Karte (bibliothèque)

Pour prêter des livres dans la Universitäts- und Stadtbibliothek, il faut avoir la carte USB (gratuite).

On l'obtient à l'accueil de la bibliothèque en montrant

- Studentenausweis
- Personalausweis / carte d'identité
- Meldebescheinigung vom Bürgeramt (non-allemand)

L'emprunt de livre est gratuit, mais il vous faudra payer une amende si vous ne les rendez pas en temps en en heure.

Attention: A l'entrée de la bibliothèque il y a des casiers pour les manteaux et les sacs. Les casiers fonctionnent avec une caution d'une pièce de 2 € et avec un numéro de PIN.

On peut changer la monnaie sur place à l'aide d'automates...

III. Computer-Internet

Ein Computer mit Internetzugang und ein Textverarbeitungsprogramm sind heute aus dem (Studenten-)Leben fast nicht mehr wegzudenken. Wenn ihr euch für das Studium einen neuen Computer zulegt, solltet ihr ernsthaft in Erwägung ziehen, euch einen Laptop (portable) zuzulegen, den man bei Bedarf mit in die Uni nehmen kann. Nützlich ist natürlich auch ein Drucker.

Fast alle Professoren und AG-Leiter stellen inzwischen ihre Materialien ins Netz bzw. verschicken sie per E-Mail. Man kann sie dann bequem herunterladen und ausdrucken. Habt ihr (noch) keinen eigenen Computer bzw. ist euer PC mal nicht zur Hand gibt es an vielen Stellen in der Uni auch die Möglichkeit, öffentliche PCs zu nutzen (z.B. im Hauptgebäude, im Seminar, in der USB, im Philosophikum und in den Bibliotheken vieler Institute). Dort könnt ihr meistens auch drucken (in der Regel nicht kostenlos, oft Kopierkarte nötig).

Auf einem Großteil des Universitätsgeländes sind inzwischen (für Studenten der Universität zu Köln kostenlose!) WLAN-Netzwerke verfügbar, was die Einsatzmöglichkeiten eines Laptops deutlich erhöht. Für die Computersysteme an der Uni ist das Rechenzentrum (Berrenrather Str. 136) zuständig. Auf dessen Website www.uni-koeln.de/rrzk findet ihr viele Anleitungen, Programme, Problemlösungen und Antworten auf die wichtigsten Fragen. So gibt es dort auch z.B. gute Anleitungen, wie ihr die WLAN-Netzwerke nutzen könnt.

Zu Beginn eures Studiums bekommt ihr von der Uni Unterlagen zur Einrichtung eines SMail-Accounts (mit der dazugehörigen E-Mail-Adresse benutzername@smail.uni-koeln.de). Dieser Account ist im weiteren Verlauf noch recht wichtig für euch, da ihr euch mit dem hier registrierten Benutzernamen + Passwort bei den meisten Onlineangeboten der Universität anmelden könnt (KLIPS, WLAN-Netzwerk, öffentliche Computer etc.). Auch besteht die Möglichkeit, verschiedene Online-Datenbanken, die Urteile und einige Aufsätze beinhalten, zu nutzen (z.B. juris, Beck-online). Aus dem Uni-Netz sind diese frei zugänglich. Juris kann auch von zu Hause durchsucht werden, dafür benötigt man allerdings den VPN-Client von der Website des Rechenzentrums (Anleitung siehe dort).

Auf der Website der Fakultät (www.jura.uni-koeln.de) findet ihr aktuelle Nachrichten, die das Jurastudium in Köln betreffen. Außerdem empfiehlt sich hin und wieder ein Blick auf die Websites eurer jeweiligen Professoren.

VII. NRW-Ticket (gilt erst ab 1. Oktober)

Avec le Studentenausweis vous recevrez aussi le „NRW-Ticket“. Ce ticket vous permet de voyager avec les „Öffentliche Verkehrsmittel /Nahverkehr“ dans le Bundesland Nordrhein-Westfalen entier !

Vous le recevrez automatiquement (son prix est compris dans les ~ 200€ de Sozialbeitrag que vous avez payé).

Mais attention: Ce n'est pas valable avant le 1er octobre.

Si vous n'avez pas le Studentenausweis même en octobre, il faut que vous allez chercher un „Vorläufigen Studentenausweis“ pour voyager.



VIII. Stipendien

Für die Deutschen, aber zum Teil auch für die Franzosen, lohnt es sich, sich für ein Stipendium zu bewerben.

Dabei zählen gute Noten, aber auch gesellschaftliches Engagement (FSJ ? Jahr im Ausland? Jugendgruppe geleitet? Politisch engagiert?).

Informiert euch, hier finden sich nur einige Vorschläge von Stiftungen:

Überparteiliche Stiftung:

- Studienstiftung des deutschen Volkes

Politische Stiftungen:

- Konrad-Adenauer-Stiftung
- Friedrich-Ebert-Stiftung
- Friedrich-Naumann-Stiftung
- Heinrich-Böll-Stiftung
- Rosa-Luxemburg-Stiftung

Kirchennahe Stiftungen:

- Evangelisches Studienwerk v. Villigst
- Cusanus-Werk (katholisch)

Arbeitgeber:

- Hans-Böckler-Stiftung (gewerkschaftsnah)